



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901

Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2013

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE LA MARNE

Association Loi 1901
Siège social : Ecole Primaire AY 2 - 13, rue du Docteur Grangé
51160 AY

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.



Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que l'intégralité des 278 comptes rendus financiers de coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 286 sur 287 lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.



3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 10 janvier 2014

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

ACTIF	31.08.2013			31.08.2012	PASSIF	31.08.2013	31.08.2012
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 756,80	1 651,97	104,83	164,83	Fonds associatif	70 650,43	69 466,30
Terrains					Report à nouveau	1 132 041,73	1 192 625,24
Constructions					Résultat de l'association	64 752,91	-55 866,30
Installations et matériels d'activités	14 203,37	14 203,37			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	6 109,12	5 701,44	407,68	641,02	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 267 445,07	1 206 225,24
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	12 923,92	12 073,91
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		2 506,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 069,29	21 556,78	512,51	805,85	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	12 923,92	14 580,55
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 109,07		1 109,07	1 526,12	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	2 503,85	
Coopératives et usagers divers	460,00		460,00	416,25	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	570,33		570,33	6 506,76	Fournisseurs	4 400,80	3 917,60
Autres créances (dont erreurs débitrices)	7 062,43		7 062,43	4 601,00	Dettes fiscales et sociales	4 245,55	3 026,31
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	3 089,45	537,17
Disponibilités	1 287 598,42		1 287 598,42	1 213 794,42	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	5 788,16	2 709,10
Charges constatées d'avance	5 284,04		5 284,04	3 945,57	Produits constatés d'avance	2 200,00	600,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 302 084,29		1 302 084,29	1 230 790,12	TOTAL DETTES	22 227,81	10 790,18
TOTAL GENERAL	1 324 153,58	21 556,78	1 302 596,80	1 231 595,97	TOTAL GENERAL	1 302 596,80	1 231 595,97



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

COMPTE DE RESULTAT	2012/2013	2011/2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	362 606,81	343 170,92
Ventes de produits pour cessions	752 560,33	734 697,06
Prestations de service et animations	496 419,65	616 430,34
Subventions d'exploitation	435 979,44	475 378,51
Produits divers de gestion courante	473 289,01	487 778,48
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	2 506,64	3 317,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 523 361,88	2 660 772,95
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	510 290,17	494 104,05
Variation des stocks de fournitures à céder	417,05	-113,80
Achats de fournitures administratives	609,98	1 034,61
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 567 070,61	1 813 887,16
Impôts et taxes	1 721,45	337,52
Salaires bruts	20 523,52	18 343,57
Charges sociales	10 096,44	7 860,16
Autres charges	299 881,71	317 264,43
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	75 953,33	90 874,84
Dotations aux provisions	850,01	1 419,38
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	2 487 414,27	2 745 011,92
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	35 947,61	-84 238,97
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 505,68	9 097,83
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 505,68	9 097,83
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	5 505,68	9 097,83
RESULTAT COURANT (I + II)	41 453,29	-75 141,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	51 045,45	51 319,99
Sur opérations en capital	100,00	
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	51 145,45	51 319,99
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	27 845,83	32 045,15
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	27 845,83	32 045,15
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	23 299,62	19 274,84
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	64 752,91	-55 866,30

TOTAL DES PRODUITS 2 580 013,01 2 721 190,77

TOTAL DES CHARGES 2 515 260,10 2 777 057,07

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE 51 MARNE

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2013. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association. L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :	Exercice clos	Exercice précédent
Total du bilan :	1 302 596,80 €	1 231 595,97 €
Résultat de l'exercice :	64 752,91 €	-55 866,30 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	278	287
dont coopératives et foyers agrégés :	278	286
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	1
Nombre de coopérateurs :	26 334	26 331
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	5 529	4 400
soit un équivalent temps plein de	3	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2012/2013 s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent. A noter cependant une baisse des produits et surtout des charges des activités éducatives.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations peu significatives concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetées par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, elles s'élèvent en 2012/2013 à 47 759 € soit environ 2,01% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	64 752,91	{	1 758,24 pour le siège départemental
		{	62 994,67 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	7 062,43	{	4 152,78 pour le siège départemental
		{	2 909,65 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans			19 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	5 788,16	{	3 269,00 pour le siège départemental
		{	2 519,16 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans			21 C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 287 598,42	{	92 952,51 pour le siège départemental
		{	1 194 645,91 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			4 297,29 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotations amortissements et gros équipement :	75 953,33	{	293,34 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	75 659,99 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			272,16 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	2 580 013,01	{	139 199,92 pour le siège départemental
		{	2 440 813,09 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 779,90 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	2 515 260,10	{	137 441,68 pour le siège départemental
		{	2 377 818,42 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			8 553,30 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			226,60 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE		
Personnel salarié par l'association départementale	0,7	0,7
Total	1,7	1,7

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	273	286
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	18	26
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	204	207
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	3
Participants aux séances de formation (estimation)	11	11

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 51 MARNE

ACTIF	31.08.2013			31.08.2012	PASSIF	31.08.2013	31.08.2012
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	1 756,80	1 651,97	104,83	164,83	Fonds associatif	70 650,43	69 466,30
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	1 758,24	1 184,13
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	14 203,37	14 203,37			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	6 109,12	5 701,44	407,68	641,02			
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	72 408,67	70 650,43
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts					Provisions pour charges	12 923,92	12 073,91
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		2 506,64
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 069,29	21 556,78	512,51	805,85	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	12 923,92	14 580,55
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	1 109,07		1 109,07	1 526,12	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières	2 503,85	
Coopératives et usagers divers	460,00		460,00	416,25	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	570,33		570,33	6 506,76	Fournisseurs	4 400,80	3 917,60
Autres créances	4 152,78		4 152,78	4 601,00	Dettes fiscales et sociales	4 245,55	3 026,31
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE	3 089,45	537,17
Disponibilités	92 952,51		92 952,51	78 219,61	Autres dettes	3 269,00	2 709,10
Charges constatées d'avance	5 284,04		5 284,04	3 945,57	Produits constatés d'avance	2 200,00	600,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	104 528,73		104 528,73	95 215,31	TOTAL DETTES	19 708,65	10 790,18
TOTAL GENERAL	126 598,02	21 556,78	105 041,24	96 021,16	TOTAL GENERAL	105 041,24	96 021,16

COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE 51 MARNE

COMPTE DE RESULTAT	2012/2013	2011/2012
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	49 123,20	47 012,26
Ventes de produits pour cessions	21 402,72	20 720,70
Prestations de service et animations	22 016,09	22 777,84
Subventions d'exploitation	35 707,00	39 980,00
Produits divers de gestion courante	2 211,71	2 093,00
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées	2 506,64	3 317,64
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	132 967,36	135 901,44
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	7 990,71	8 163,49
Variation des stocks de fournitures à céder	417,05	-113,80
Achats de fournitures administratives	609,98	1 034,61
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	59 040,03	61 912,51
Impôts et taxes	1 721,45	337,52
Salaires bruts	20 523,52	18 343,57
Charges sociales	10 096,44	7 860,16
Autres charges	35 896,00	41 661,64
Dotations aux amortissements	293,34	83,05
Dotations aux provisions	850,01	1 419,38
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	137 438,53	140 702,13
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-4 471,17	-4 800,69
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	5 137,94	5 037,41
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	5 137,94	5 037,41
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	5 137,94	5 037,41
RESULTAT COURANT (I + II)	666,77	236,72
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	994,62	948,60
Sur opérations en capital	100,00	
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 094,62	948,60
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	3,15	1,19
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3,15	1,19
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 091,47	947,41
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	1 758,24	1 184,13

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL OCCE MARNE

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2013, dont le total est de 105 041,24 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 1 758,24 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du Siège Départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	2 057,84		301,04	1 756,80
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	17 130,87		2 927,50	14 203,37
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	5 972,22			5 972,22
Mobilier de bureau	136,90			136,90
Immobilisations en cours				
Total	25 297,83		3 228,54	22 069,29

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants : Néant

Mise au rebut de 2927,50 € de matériels obsolètes (magnétoscopes) et d'un logiciel pour 301,04 €, d'une valeur nette comptable nulle.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 893,02	60,00	301,04	1 651,98
Constructions et agencement	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%	17 130,87		2 927,50	14 203,37
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	5 331,20	233,34		5 564,54
Mobilier de bureau	20%	136,90			136,90
Total		24 491,99	293,34	3 228,54	21 556,79

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Cahiers de comptabilité	52,40
Agendas coopératifs et livrets	208,19
COMPTA`COOP WEB	105,00
CD « Ecoles qui chantent »	646,84
CD « Ecoles qui folkent»	96,64
	1 109.07

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	460,00		460,00
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	460,00		460,00

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

UR OCCE Champagne-Ardenne	570,33
	570.33

7. Autres créances

Fournisseurs comptes débiteurs	42,00
Subventions à recevoir	1952,00
Produit à recevoir	2 158,78
	4 152.78

8. Valeurs Mobilières de Placement

Néant

9. Disponibilités

Banque Crédit Agricole	979,65
Livret A Crédit Agricole	67 694,42
Intérêts courus à recevoir	7 156,53
CCP TRESOFT	17 109,06
Caisse	12,85
	92 952.51

10. Charges constatées d'avance

Calendriers, Agendas coopératifs OCCE 2014	4 387,05
Loyers Machine à affranchir payés d'avance (4/12)	140,73
Assurances MAIF payées d'avance (4/12)	155,79
Abt revue Animation & Education (4/12)	600,47
	5 284.04

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel	12 073,91	850,01		12 923,92
Provisions pour charges	12 073,91	850,01		12 923,92
Immobilisations financières				
Usagers				
Autres créances				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL	12 073,91	850,01		12 923,92

Dotations / reprises d'exploitation	850,01
Dotations / reprises financières	
Dotations / reprises exceptionnelles	
Total	850,01

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Ecole qui folkent	2 212,14		2 212,14	
Conseil Régional projets THEA	294,50		294,50	
Fonds dédiés	2 506,64		2 506,64	

4. Emprunts et dettes assimilées

Intérêts courus à payer **2 503.85**

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Fournisseurs 93.60
Fournisseurs, factures non parvenues 4 307.20
4 400.80

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés 658.53
Urssaf 1 592.86
Retraite complémentaire 384.93
Prévoyance 26.06
Etat-Charge à payer 1 359.07
Uniformation 224.10
4 245.55

8. Comptes courants OCCE (crédeurs)

Fédération Nationale 2 989.75
AD Haute-Marne 99.70
3 089.45

9. Autres dettes

Comptes coopératives (crédeurs) **3 269.00**

10. Produits constatés d'avance

Subvention pour 2013/14 2 200.00
2 200.00

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	26 334	26 331
Cotisation nationale par coopérateur	0,93 €	0,90 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,93 €	0,88 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	49 123,20	47 012,26
Cotisations versées à la Fédération	24 490,62	23 697,90
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	24 490,62	23 697,90

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil régional		
Subventions communes	3 225.00	
Subventions Classes PAC/Conseil Général et Classes d'Eau/Agence de l'Eau	31 382.00	39 064.00
Autres subventions (Fédération OCCE, Crédit Agricole, etc..)	1 100.00	916.00
Total	35 707.00	39 980.00
Dont versées aux coopératives	35 137.00	38 284.00

3. Produits exceptionnels

Solde Bons Ecoles fleuries non reçus	100.00
Autres	29.60
Abandons des frais déplacements des bénévoles	839.00
Produits de cession, immobilisation	100.00
	1 094.62

4. Charges exceptionnelles

Autres	3.15
	1.19

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Les redevances restant dues sont :

Photocopieur (redevances annuelles de : 1064,60 €. Echéance du contrat : 01/09/2015)	2 395.35
	2 395.35

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 21 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 126 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie d'Aÿ, de locaux (environ 30 m²) dépendant du groupe scolaire situé à l'école élémentaire Aÿ II (convention du 26/06/1986 et avenant du 04/03/1996).

b) Bénévolat

A titre indicatif, le bénévolat du siège départemental représente environ 2 730 heures de travail (1,5 poste à temps plein) valorisées à 75 075 € sur la base d'un coût de poste de 50 K€/an (charges sociales comprises), soit 27,50 €/heure.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

• La banque postale :

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliées a été mise en place avec la Banque Postale (convention du 25/11/93 approuvée par l'assemblée générale du 17/11/1993). La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes :

- un compte «centralisateur» (n°0395044W023), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, mutualisant les avoirs des coopératives,

- un compte « titres » de placement en SICAV (n°3b230395044001), alimenté par le compte « centralisateur ». Les SICAV sont vendues avant chaque clôture afin de pouvoir dégager les produits financiers de l'exercice.

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	204	208
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	931 529,56	886 161,61
Montant des intérêts nets perçus	6 014,78	6 998.21
Pourcentage perçu par le siège	50% (3 862,91€)	50% (3 499.11 €)